

QUALITÉ DE L'AIR

QUELS RÉSULTATS POUR 2015 ?



Christiane BOUCHART
Vice-Présidente de la Métropole
Européenne de Lille en charge du Plan
Climat et du Développement Durable

*“ Une information claire
et transparente
accessible à tous ”*

EDITO

La surveillance de l'air, préoccupation partagée par les élus et les citoyens, est assurée quotidiennement par **atmo** Nord-Pas de Calais grâce à des dispositifs de mesure, de prévisions et à des données modélisées.

La MEL, par son implication au sein d'**atmo** Nord - Pas-de-Calais, contribue à développer des supports écrits et multimédia pour informer la population sur l'état de l'air, son évolution et sur les prévisions.

Avec l'appli MELCOME, en plus des alertes par email et sms, chaque citoyen de la Métropole Européenne de Lille peut s'informer quotidiennement sur l'état de la qualité de l'air.

La MEL s'attache également à réduire les émissions locales de polluants atmosphériques et à affiner la connaissance du territoire pour réduire l'exposition des métropolitains. En 2015, la MEL a été lauréate de deux appels à projets nationaux : Aact'Air

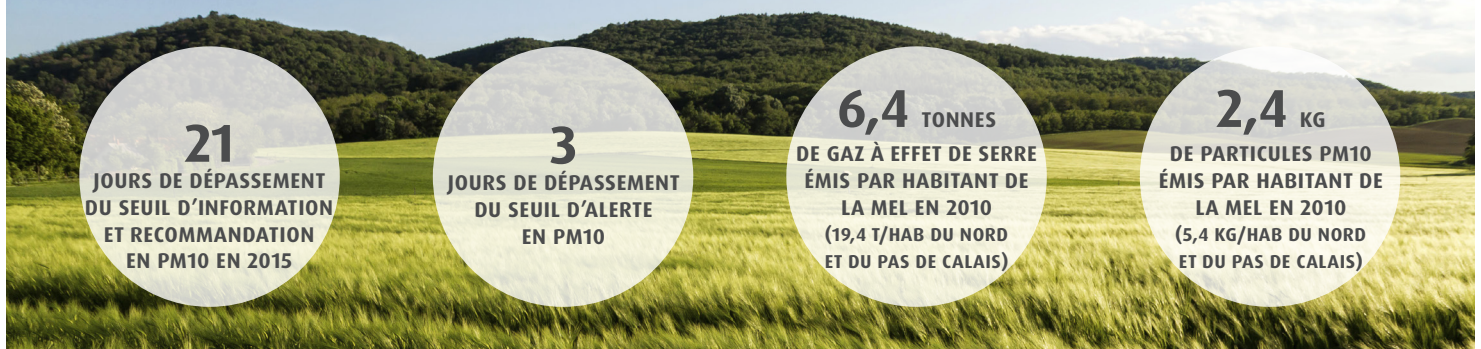
de l'ADEME et « Villes respirables en 5 ans » du Ministère de l'Environnement : remplacement des modes de chauffage peu performants, suppression des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts gérés par la MEL et circulation routière, seront particulièrement concernés par ces appels à projets.

Dans ce souci de transparence des informations sur la qualité de l'air, ce bilan présente les résultats de l'année 2015, les études menées, des chiffres clés, quelques indicateurs sur les polluants et les gaz à effet de serre rejetés sur le territoire métropolitain.

Le travail entre la MEL et **atmo** Nord-Pas de Calais se renforcera en 2016 pour définir avec l'ensemble des acteurs du territoire, un programme de surveillance de la qualité de l'air ambitieux et concret, pour le Nord - Pas-de-Calais et la Picardie pour la période 2017-2021.

QUALITÉ DE L'AIR : QUELS CONSTATS ?

SUR VOTRE TERRITOIRE



POUR NOTRE SANTÉ ET POUR L'ENVIRONNEMENT

La population est de plus en plus sensible à la qualité de l'air qu'elle respire. En effet, depuis 2008, la pollution de l'air reste l'une des préoccupations premières des Français parmi les problèmes liés à la dégradation de l'environnement^[1].

Des études récentes, françaises et internationales, vont dans ce sens et mettent en évidence **des impacts directs et indirects de la pollution atmosphérique sur la santé humaine**^[2,3,4]. Selon le projet européen Aphekom^[2], des gains sanitaires significatifs pourraient être réalisés si les valeurs guides de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) étaient respectées pour certains polluants de l'air, et notamment les particules en suspension^[5].

Sur le Nord et le Pas-de-Calais, l'évaluation de ces gains sanitaires a récemment été mise à jour sur les agglomérations de Lens-Douai, Lille, Maubeuge et Valenciennes pour la période 2008-2010^[3]. Les impacts sont largement dominés par l'exposition à long terme des particules. Ainsi, chaque

année, sur ces quatre agglomérations, environ 750 décès non-accidentels pourraient être retardés, et près de 210 hospitalisations pour causes respiratoires et 110 pour causes cardiaques seraient évitées, si les concentrations en particules PM10 respectaient la valeur guide de l'OMS.

Un Plan pour la Protection de l'Atmosphère, commun au Nord et au Pas-de-Calais, vise à limiter ces impacts en mettant en œuvre des actions pour réduire les concentrations de polluants auxquels nous sommes exposés.

^[1]Enquêtes Service de l'Observation et des Statistiques (SoES)

^[2]Programme Européen APHEKOM www.aphekom.org

^[3]Evaluation de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique urbaine dans 4 agglomérations du Nord - Pas-de-Calais, 2008-2010, Invs-atmo, janvier 2016.

^[4]Invs-Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire, 6 janvier 2015

^[5]Valeurs guides de l'OMS : concentrations moyennes annuelles en particules PM2,5 de 10 µg/m³ ou en particules PM10 de 20 µg/m³. En 2012, le Centre International de Recherche sur le Cancer - OMS a classé la pollution de l'air extérieur et la pollution particulaire comme cancérigène pour l'Homme.

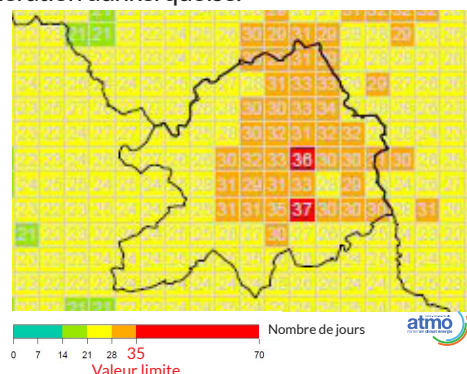
UN PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE REGIONAL

Une forte densité de population, un réseau de transport au carrefour de l'Europe, une urbanisation croissante, une agriculture et une industrie très présentes, les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont soumis à des sources de pollution atmosphérique multiples et variées. Jusqu'en 2012, la valeur limite journalière pour les particules PM10 était régulièrement dépassée sur les deux départements. Ce non-respect de la réglementation a conduit l'Europe à assigner la France devant la cour de justice de l'Union Européenne. Depuis 2013, ce contentieux concerne 10 zones administratives de surveillance, dont celle de Douai-Béthune-Valenciennes, et l'Europe somme la France de mettre en place des mesures efficaces.

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), adopté en mars 2014 par les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais, engage 26 actions visant à améliorer la qualité de l'air, pour diminuer les émissions atmosphériques et se conformer aux normes européennes (-31% des émissions en PM10, -40% en PM2,5 et -33% en NO_x à l'horizon 2020). Depuis la signature de l'arrêté interpréfectoral du 1^{er} juillet 2014, les actions réglementaires sont contrôlables et leur non-respect peut entraîner des sanctions.

atmo Nord - Pas-de-Calais a accompagné ce PPA et a évalué les concentrations de polluants à échéance 2020, à partir de l'estimation des émissions avec la mise en œuvre des actions du PPA. Pour les particules PM10, cette simulation montre

qu'environ 50 000 personnes seraient encore exposées à des concentrations supérieures à la valeur limite journalière dans l'agglomération lilloise, en 2020 (correspondant aux 2 mailles en rouge sur la carte). En 2010, ces dépassements concernaient plus de 1,7 millions de personnes et presque 2,5 millions en 2008, sur une zone plus étendue comprenant l'agglomération lilloise, une partie du bassin minier et une partie de l'ouest de l'agglomération dunkerquoise.



Estimation du nombre de jours en 2020 avec une concentration journalière en particules PM10 > 50 µg/m³

Les données relatives aux particules PM10 sont simulées (sur la base des émissions de polluants estimées et les actions du PPA Nord - Pas-de-Calais) puis transformées en moyenne journalière et cartographiées à la maille de 3 km x 3 km. La réglementation impose de ne pas dépasser la concentration de 50 µg/m³ plus de 35 jours par an pour respecter la valeur limite.

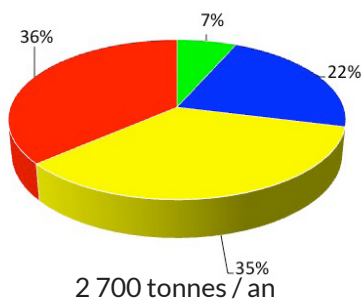
QUALITÉ DE L'AIR : D'OÙ VIENNENT LES POLLUANTS SUR VOTRE TERRITOIRE ?



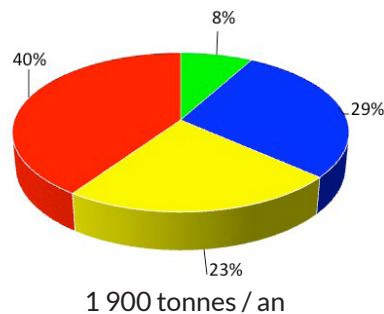
ORIGINES DES ÉMISSIONS EN 2010 ET EN 2020

PARTICULES EN SUSPENSION
de diamètre
< 10 micromètres (µm)
(PM10)

SITUATION 2010



SCÉNARISATION 2020



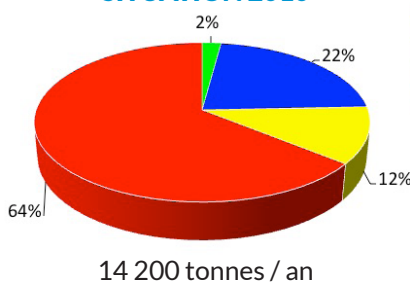
- Industries, déchets, énergie et construction
- Résidentiel tertiaire
- Transports
- Agriculture + autres (sources d'origines naturelles, etc.)



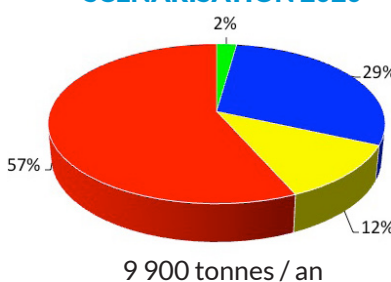
Source : Inventaire atmo NPdC A2010_M2012_V2 et A2020PPA_M2014_V2

OXYDES D'AZOTE
(NOx)

SITUATION 2010



SCÉNARISATION 2020



En 2010, les particules en suspension PM10 émises depuis la Métropole Européenne de Lille étaient principalement issues à parts quasi égales du secteur résidentiel-tertiaire et des transports, majoritairement dues à l'utilisation du chauffage au bois et aux véhicules diesel (poids lourds et véhicules légers). L'estimation pour 2020 prévoit une baisse générale de ces émissions de 31 % sur le territoire, passant à 1 900 tonnes. Le secteur des transports (tous confondus) devancerait le secteur résidentiel-tertiaire, lequel perdrait 12 points.

En 2010 pour les oxydes d'azote, le secteur des transports (en particulier les poids lourds à moteurs diesel) était de loin le 1^{er} secteur émetteur. Le scénario 2020 prévoit une baisse globale de 30 % des émissions, passant de 14 200 à 9 900 tonnes d'oxydes d'azote émises. La répartition des secteurs resterait similaire à celle de 2010, avec une diminution de la part des transports qui explique en parallèle une légère progression de la part du secteur industriel.

Retrouvez les données détaillées de l'inventaire sur le site www.atmo-npdc.fr



ORIGINES DES GAZ À EFFET DE SERRE (GES) DIRECTEMENT ÉMIS

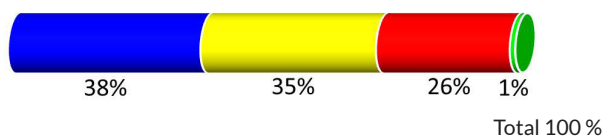
CLIMAT

Métropole Européenne de Lille

7 millions de tonnes équivalent CO₂* pour 1,1 millions d'habitants

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

78,2 millions de tonnes équivalent CO₂* pour 4 millions d'habitants



- Industries, déchets, énergie et construction
- Résidentiel tertiaire
- Transports
- Agriculture + autres (sources d'origines naturelles, etc.)



Source : Inventaire atmo NPdC A2010_M2012_V2

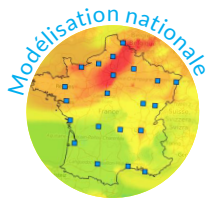
En 2010, la répartition des émissions de gaz à effet de serre (GES) en équivalent CO₂* de votre territoire se distinguait de la tendance du Nord et du Pas-de-Calais, mais restait cohérente avec la forte urbanisation de la zone. Les secteurs industriel et résidentiel - tertiaire se situaient à des niveaux équivalents, émettant respectivement 38 % et 35 % des 7 millions de tonnes de GES équivalent CO₂ (contre 75 % et 12 % pour les deux départements cumulés). Les transports étaient responsables de 26 % des émissions de GES et le secteur agricole arrive en dernière position avec 1 % des émissions.

* Le calcul des émissions de GES en équivalent CO₂ prend en compte 6 polluants : dioxyde de carbone (CO₂) dont les CO₂ Scope 2, méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), hydrofluorocarbure (HFC), perfluorocarbure (PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆). Les émissions sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ à l'aide des Pouvoirs de Réchauffement Globaux (PRG) moyens 2012 (CITEPA, Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique).

QUALITÉ DE L'AIR : QUELLE SURVEILLANCE ?

MOYENS ET TECHNIQUES POUR ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'AIR

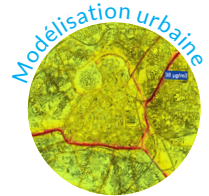
atmo Nord – Pas-de-Calais s'appuie sur des techniques de modélisation régionale et urbaine et dispose de stations de mesures de la qualité de l'air fixes et mobiles, de préleveurs et d'échantillonneurs. Son savoir-faire et son expertise permettent de prévoir et de surveiller la qualité de l'air sur l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais.



La plateforme **PREV'AIR** de modélisation continentale et nationale permet de prévoir la qualité de l'air pour l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules PM10 et PM2,5, jusqu'à une échelle de 5 km.



La plateforme **ESMERALDA** de modélisation inter-régionale et régionale permet de prévoir la qualité de l'air, avec une résolution spatiale jusqu'à 3 km sur le Nord et le Pas-de-Calais, pour l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules PM10 et PM2,5. Elle intègre les données de l'inventaire **atmo Nord - Pas-de-Calais**.



La plateforme **Urban Air** de modélisation urbaine permet de prévoir la qualité de l'air avec une précision de 10 mètres, pour l'ozone, le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre (sur Dunkerque) et les particules PM10 (ainsi que les particules PM2,5 sur Douai). Ces modèles urbains sont disponibles sur les agglomérations de Lille et Dunkerque, et ceux de Douai et Saint-Omer sont en cours de développement. Les agglomérations d'Arras et de Béthune seront également bientôt dotées d'un modèle urbain.

6 stations mobiles



Réparties sur l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais, les **46 stations fixes de surveillance** mesurent en continu les concentrations des polluants atmosphériques. Ce dispositif est complété par **6 stations mobiles**, déplacées sur tout le territoire pour des mesures ponctuelles, ainsi que par des préleveurs et des tubes passifs.

46 stations fixes



des préleveurs



des tubes passifs



SURVEILLANCE SUR VOTRE TERRITOIRE

Les points de mesures fixes et les études en 2015

0 2
Kilomètres



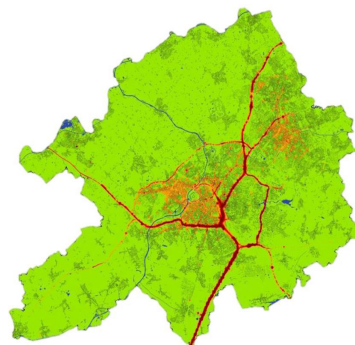
Typologie des stations fixes



Les études menées en 2015

- Lille-Fives : suivi des pesticides

Sur l'ensemble du territoire de la MEL : développement des Cartes Stratégiques Air



Carte stratégique Air sur la MEL

La carte met en évidence différentes zones en prenant en compte les concentrations en dioxyde d'azote et en particules PM10 sur les années 2010 à 2014 : zones « air » prioritaires (bordeau), en dépassement réglementaire (rouge), en dépassement potentiel (jaune) et non touchée par un dépassement réglementaire (vert).

atmo Nord - Pas-de-Calais

Retrouvez toutes nos mesures en temps réel, nos prévisions et nos rapports d'études sur www.atmo-npdc.fr

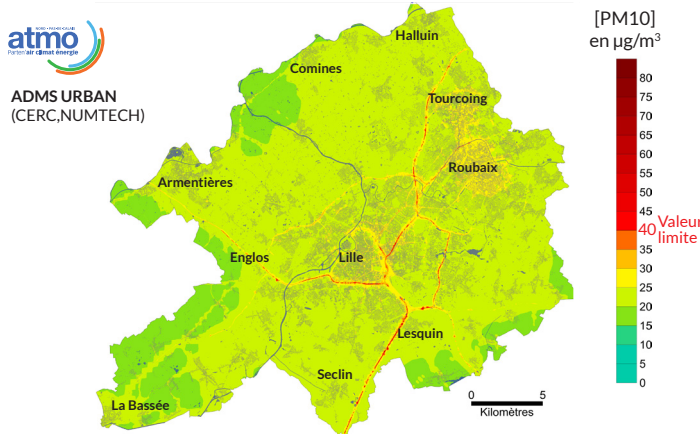
QUALITÉ DE L'AIR : QUELS RÉSULTATS EN 2015 ?

AU REGARD ...

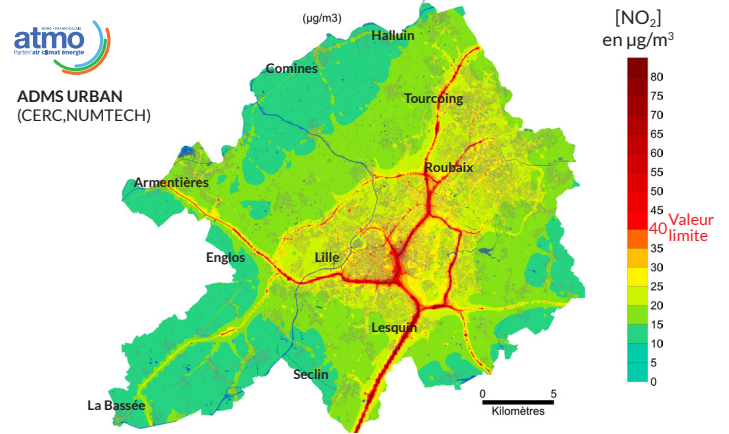
... DE LA MODÉLISATION

MODÉLISATION URBAINE DES CONCENTRATIONS MOYENNES ANNUELLES

Particules en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Les cartes de concentrations ci-dessus ont été réalisées à l'aide d'un outil de modélisation fine échelle, couvrant le territoire de la Métropole Européenne de Lille. Elles mettent en évidence des concentrations moyennes annuelles, en dioxyde d'azote (à droite) et en particules PM10 (à gauche), de plus en plus élevées de la périphérie (10 à 20 µg/m³) au centre de l'agglomération (20 à 30 µg/m³). L'influence du trafic automobile est également visible, jusqu'à entraîner un dépassement des valeurs limites en moyenne annuelle (40 µg/m³ pour chacun des deux polluants, en rouge) en proximité des principaux axes comme l'A25 ou l'A1. Les dépassements en dioxyde d'azote concernent une zone plus étendue que les particules PM10.

... DES ÉPISODES DE POLLUTION

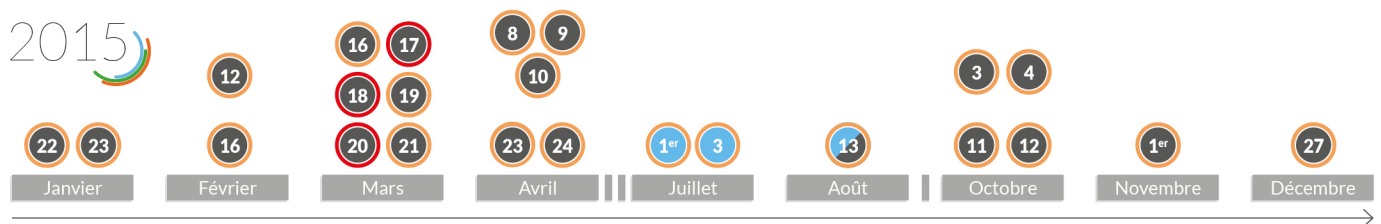


En 2015, 12 épisodes de pollution ont été recensés, pour une durée totale de 24 jours. Parmi ces épisodes, 10 répartis sur 21 journées concernent les particules PM10. L'ozone fait son retour en 2015 avec un épisode de 2 jours en juillet, ainsi que lors d'un épisode d'une journée au cours duquel les concentrations en particules ont également franchi le seuil d'information et de recommandation. Les épisodes se répartissent tout au long de l'année. Le 1^{er} trimestre recense le nombre de jours d'épisodes le plus important avec dix jours et l'épisode le plus long, du 16 au 21 mars. Il est à noter que les 3 journées d'alerte, qu'ont connues le Nord et le Pas-de-Calais, se sont déroulées durant ce trimestre.

La diminution du nombre de jours d'épisodes entre 2014 (53 jours) et 2015 (24 jours) n'est pas imputable à la modification des critères de déclenchement mais essentiellement aux conditions météorologiques rencontrées.

* Un épisode de pollution correspond à un ou plusieurs jour(s) consécutif(s) au cours desquels les niveaux réglementaires de la procédure d'information et de recommandation, ou d'alerte régionale ont été atteints.

RÉPARTITION DES ÉPISODES DE POLLUTION



légende : **Polluants concernés**
 ● Ozone (O₃)
 ● Particules en suspension < 10 µm (PM10)
 ● Ozone et particules en suspension < 10 µm
Niveau déclenché
 ○ Information et recommandation
 ○ Alerte

Remarque : en 2015 aucun épisode de pollution n'a concerné le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre dans le Nord et le Pas-de-Calais.

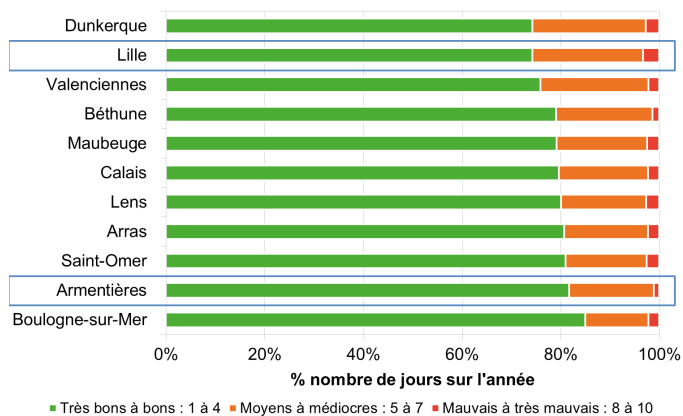
Source atmo Nord - Pas-de-Calais



... DE L'INDICE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Deux indices sont calculés pour la MEL : sur Lille et sur Armentières (deux agglomérations au sens Insee). La qualité de l'air enregistrée a été majoritairement bonne, voire très bonne 74 à 82 % de l'année (respectivement pour Lille et Armentières). Elle a été mauvaise à très mauvaise 4 jours pour Armentières et 12 jours pour Lille, qui correspondent aux deux extrêmes constatés dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Indices Atmo de la qualité de l'air en 2015



À NOTER : L'indice Atmo d'une agglomération (au sens Insee) est calculé à partir des mesures des stations urbaines et périurbaines (pollution de fond) des 4 polluants suivants : ozone, dioxyde de soufre, particules PM10 et dioxyde d'azote. Le sous-indice le plus élevé, attribué à chacun de ces polluants, détermine la valeur globale de l'indice de la qualité de l'air, sur une échelle de 1 à 10. L'indisponibilité de quelques mesures peut entraîner un manque d'indices sur certaines agglomérations et des pourcentages peu comparables.



... DE LA RÉGLEMENTATION

Polluants	Respect des valeurs réglementaires annuelles		Episodes de pollution
	sur le territoire	au niveau du NPdC	
Dioxyde d'azote	●	●	NON
Particules PM10	●	●	OUI
Particules PM2,5	● OQ	● OQ	nc
Ozone	● OLT	● OLT	OUI
Dioxyde de soufre	●	●	NON
Monoxyde de carbone	-	●	nc
Benzène	●	●	nc
Benzo(a)pyrène	●	●	nc
Métaux lourds	●	●	nc

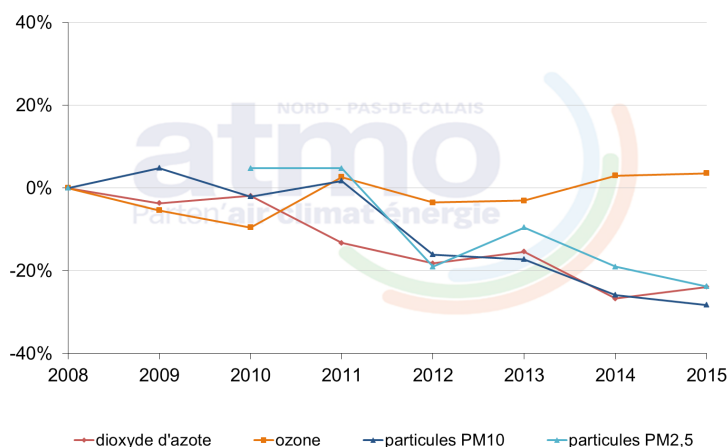
● valeurs réglementaires respectées ● valeurs réglementaires non respectées
- mesures absentes, non évaluables ou non représentatives (< 85% de données valides)
OQ : objectifs de qualité OLT : objectifs à long terme
nc : polluant non concerné par la procédure d'information et d'alerte du public

En 2015, comme en 2014, les valeurs réglementaires sont respectées par toutes les stations de mesures de la Métropole Européenne de Lille, sauf les objectifs à long terme pour l'ozone (pour la protection de la santé humaine et pour la protection de la végétation) et l'objectif de qualité pour les particules fines PM2,5. Ceci est également observé dans les autres agglomérations du Nord et du Pas-de-Calais. Même si la valeur limite journalière en particules PM10 est bien respectée, des épisodes de pollution ont néanmoins été ponctuellement observés pour les particules PM10 ainsi que pour l'ozone.

Retrouvez les valeurs réglementaires détaillées sur www.atmo-npdc.fr et dans le bilan annuel 2015 complet.

QUALITÉ DE L'AIR ÉVOLUTION SUR VOTRE TERRITOIRE DEPUIS 2008

CONCENTRATIONS DES PRINCIPAUX POLLUANTS RÉGLEMENTÉS MESURÉES PAR LES STATIONS DE FOND (URBAINE ET PÉRIURBAINE), EN % DES MOYENNES ANNUELLES PAR RAPPORT À L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2008



PRÉCAUTIONS DE LECTURE :

L'évolution importante en pourcentage ne traduit pas forcément l'évolution importante des concentrations.

Les moyennes sont calculées à partir d'un nombre de stations pouvant évoluer d'une année sur l'autre.

Les écarts observés peuvent être dus également aux variations interannuelles des conditions météorologiques.

Retrouvez les détails pour chaque polluant sur www.atmo-npdc.fr et dans le bilan annuel 2015 complet.

Les teneurs en ozone pour les stations de fond, au niveau de la Métropole Européenne de Lille, présentent en 2013, 2014 et 2015, des teneurs légèrement supérieures à l'année de référence 2008 (variation de moins de $2 \mu\text{g}/\text{m}^3$), et restent stables entre 2008 et 2015.

Pour les teneurs en particules PM10 et en particules PM2,5, la tendance est globalement à la baisse après 2011 avec des concentrations devenant inférieures à celles de 2008. L'écart le plus important par rapport à 2008 est observé en 2015 (différence de $8 \mu\text{g}/\text{m}^3$, soit une diminution de 28 % pour les particules PM10 et de $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$, soit 24 % pour les particules PM2,5).

Pour le dioxyde d'azote, la diminution est progressive jusqu'en 2014, l'année 2015 connaissant une légère hausse par rapport à l'année précédente. Sa concentration moyenne reste cependant toujours inférieure à celle de 2008 (de l'ordre de 24 %, soit une baisse de $7 \mu\text{g}/\text{m}^3$).

Les concentrations moyennes en dioxyde de soufre sont toutes très faibles et inférieures à la limite de détection des analyseurs, elles n'apparaissent donc pas sur le graphique. Les concentrations très faibles observées en dioxyde de soufre depuis 2008 confirment la tendance à la baisse observée depuis le début de l'historique.

PERSPECTIVES

Ces résultats encourageants en 2015 n'altèrent pas, pour autant, notre attention et notre suivi des polluants atmosphériques.

Outre les mesures quotidiennes et l'estimation des polluants par la modélisation, la surveillance de la qualité de l'air doit également prendre en compte des polluants « émergents ».

Réduire les polluants présents dans l'atmosphère guide notre action et notre accompagnement auprès de nos adhérents (services de l'Etat, collectivités, industriels, associatifs) et de nos partenaires (chercheurs, etc.).

De nouveaux défis, de nouvelles priorités guideront notre réflexion en 2016. atmo Nord - Pas-de-Calais continuera à se mobiliser, au cours des prochains mois pour assurer une surveillance et une évaluation fiables et précises, permettant d'informer la population et d'aider à la décision.

L'année 2016 sera aussi consacrée à définir, avec nos adhérents et ceux de l'ex Région Picardie, un programme d'actions commun, pour les cinq prochaines années.

Après une phase d'écoute et de discussions riches, nous œuvrons pour définir un programme de surveillance de la qualité de l'air ajusté aux territoires, en lien avec la Santé, le Climat et l'Energie. Celui-ci visera à améliorer nos connaissances, à accompagner vos projets et à mobiliser les

meilleures techniques et expertises, pour la santé de nos populations et pour l'environnement.

L'enjeu est de taille puisque cette « feuille de route » devra allier des réponses météorologiques, pour assurer des mesures fiables à une approche territoriale prospective, pour faciliter la décision. Elle définira également les actions et les supports les plus pertinents pour étendre l'information et pour aider à la relayer sur les territoires, au quotidien et lors des épisodes de pollution.

Ce nouveau programme sera le socle pour faire fonctionner notre prochaine association, opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2017 à l'échelle de la nouvelle Région.

En 2015, la Métropole européenne de Lille a été lauréate de deux appels à projets nationaux :

1. AACT'air, destiné à faire le lien entre qualité de l'air et aménagement du territoire. Une cartographie des zones sensibles à la pollution atmosphérique et au bruit est ainsi réalisée et servira de base aux réflexions stratégiques de planification urbaine et au déploiement d'actions compensatoires.

2. « Villes respirables en 5 ans » prévoit une réflexion sur l'optimisation des déplacements et la mise en place d'actions de réduction des émissions de polluants du territoire et de l'exposition des métropolitains.



S'informer sur la qualité de l'air

atmo Nord - Pas-de-Calais vous propose des services d'informations gratuits :

- une information SMS ou email en cas d'épisode de pollution ;
- des SMS vous indiquant la qualité de l'air prévue pour le lendemain sur l'agglomération de votre choix ;
- une newsletter par email concernant la qualité de l'air en région et les actualités de l'association ;
- un relais de nos informations sur votre site, les réseaux sociaux, grâce aux outils clés en mains « Air + », mis à votre disposition.

atmo Nord - Pas-de-Calais met également à disposition ses supports pédagogiques.

Pour en savoir plus ou vous abonner, rendez-vous sur le site www.atmo-npdc.fr/publications/telechargements/accedez-aux-telechargements.html

CHIFFRES CLÉS 2015



Journée Nationale de la Qualité de l'Air en septembre 2016

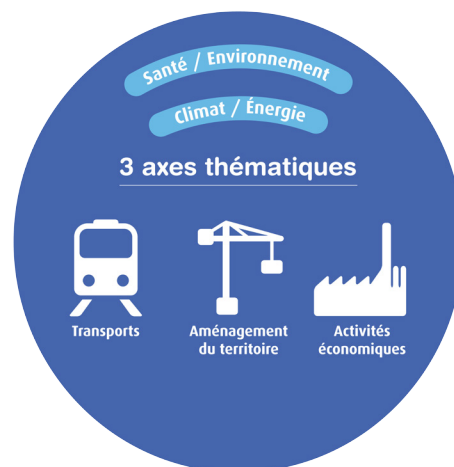
Association pour la surveillance et l'évaluation de l'atmosphère en Nord – Pas-de-Calais

NOTRE ORGANISATION

atmo Nord - Pas-de-Calais est constituée des acteurs régionaux mobilisés sur les enjeux de la qualité de l'Air, en lien avec la Santé, le Climat et l'Énergie (les collectivités, les services de l'État, les émetteurs de polluants atmosphériques, les associations). Ils définissent ensemble le Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air du Nord et du Pas-de-Calais. Le nouveau programme 2017-2021 est actuellement en cours d'élaboration.

NOS MISSIONS

S'appuyant sur ce programme, atmo Nord - Pas-de-Calais surveille les polluants atmosphériques, informe, alerte et met à la disposition de ses adhérents des outils d'aide à la décision pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets. Depuis 2011, plus de 100 études ont été menées sur le Nord et le Pas-de-Calais.



énergie

air



climat

EN ADHÉRANT À ATMO NORD - PAS-DE-CALAIS, VOTRE TERRITOIRE :

contribue à une surveillance régionale indépendante, efficace et adaptée aux enjeux régionaux dans le cadre du « pacte associatif » (participation aux différentes réunions de concertation pour contribuer à définir les programmes d'actions Air Climat Energie) ;

entre dans une dynamique collective, en participant aux programmes collectifs d'intérêt général avec d'autres partenaires, pour une mutualisation des moyens ;

bénéficie d'un accompagnement personnalisé dans le cadre du « pacte associatif », mais aussi sur des études plus spécifiques pour votre collectivité ou votre territoire.

atmo Nord - Pas-de-Calais
55 place Rihour - 59044 Lille Cedex
Tél. : 03 59 08 37 30 - Fax : 03 59 08 37 31
contact@atmo-npdc.fr
www.atmo-npdc.fr